



*Maternité*  
**LIVRET D'ACCUEIL**



**Hôpital Robert Pax**



1

PRESENTATION

2

SUIVI DE GROSSESSE ET PREPARATION  
A LA NAISSANCE

3

ACCOMPAGNEMENT DE LA GROSSESSE

4

PREPAREZ VOS AFFAIRES

5

QUAND VENIR A LA MATERNITE ?

6

ACCOMPAGNEMENT PROPOSE PENDANT  
L' ACCOUCHEMENT

7

PRISE EN CHARGE DE LA DOULEUR

8

LA CESARIENNE

9

LE DECLENCHEMENT

10

SEJOUR AU SERVICE MERE-ENFANT

11

RETOUR A DOMICILE

12

HAD OBSTETRIQUE

# Présentation

- La maternité Robert Pax est une maternité de niveau 1
  - 15 chambres individuelles
  - 3 salles d'accouchement
  - 2 salles de pré-travail
  - 1 salle nature balnéo détente
- Environ 750 enfants y naissent tous les ans
- La sécurité médicale est assurée 24h/24 h par une équipe mixte de sages-femmes, médecins gynéco-obstétriciens, pédiatres et anesthésistes.
- La maternité travaille en réseau avec les Maternités de niveau 3 (Hôpitaux Universitaires de Strasbourg et CHRU de Nancy) et de niveau 2 (CHIC unisanté de Forbach)
- Le Centre Périnatal de Proximité de Bitche est rattaché à la Maternité de l'hôpital R.Pax de Sarreguemines.

**Chef de service de gynécologie-obstétrique**  
***Dr Noureddine SI HAMMANE***

**Sage-femme coordinatrice en maieutique**  
***Nicole LUDWIG***

1<sup>er</sup> Etage

Consultations, bloc obstétrical,  
service mère-enfant

Hospitalisation à domicile en obstétrique

## NUMEROS UTILES

**7J/7 24H/24**

STANDARD DE L'HÔPITAL R.PAX

**03 87 27 33 10**

SAGE FEMME EN MATERNITE

**03 87 27 37 21**

# *Suivi de grossesse et préparation à la naissance*

Vous avez le choix de votre praticien pour le suivi de la grossesse.

Vous pouvez être suivie par un gynécologue-obstétricien ou une sage-femme, en cabinet de ville ou à la Maternité.

Si vous êtes suivie en cabinet de ville, il conviendra de prendre au moins un rendez-vous en consultation avec une sage-femme de la maternité afin de constituer votre dossier et de pouvoir échanger ensemble sur votre projet de naissance.

La surveillance échographique de votre grossesse est faite par les sages-femmes échographistes et les rendez-vous sont donnés par les secrétariats.

<b>Secrétariat Dr SI HAMMANE</b>	<b>03 87 27 34 13</b>
<b>Secrétariat Dr ALLEAUME</b>	<b>03 87 27 34 50</b>
<b>Secrétariat Dr HAFEZ</b>	<b>03 87 27 35 30</b>
<b>Secrétariat Dr RETZOS</b>	<b>03 87 27 37 23</b>
<b>Secrétariat d'anesthésie</b>	<b>03 87 27 34 71</b>
<b>Sage-femme</b>	<b>03 87 27 34 57</b>

 [preparation.sages-femmes@ch-sarreguemines.fr](mailto:preparation.sages-femmes@ch-sarreguemines.fr)

Une consultation auprès d'un médecin anesthésiste au cours du 8ème mois est également obligatoire.

# L'accompagnement de votre grossesse

3

## L'ENTRETIEN PRENATAL PRECOCE

---

Il s'agit d'un entretien individuel ou en couple avec une sage-femme qui doit se dérouler de préférence durant le 2<sup>ème</sup> trimestre de la grossesse.

C'est un espace de dialogue, où en dehors de tout examen médical, la sage-femme est à votre écoute, vous conseille, organise avec vous le suivi de grossesse et la préparation à la naissance.

## LA PREPARATION A LA NAISSANCE

---

Plusieurs types de préparations sont proposées : méthode globale avec des thèmes ciblés, méthode BONAPACE en piscine. Quelque soit l'approche, le but essentiel est de développer votre confiance en vous et votre sérénité.

Nous conseillons de choisir celle qui vous correspond le mieux car elle vous apportera ce dont vous aurez besoin.

Collectives ou individuelles, les séances sont réalisées par les sages-femmes.

Les 8 séances de préparation à la naissance dont l'entretien prénatal précoce sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie.

## LA PLACE DU PERE

---

Toujours le bienvenu, il peut vous accompagner en consultation, en préparation à la naissance, en échographie, au moment de l'accouchement et tout au long du séjour. Le dernier jeudi de chaque mois de 18h00 à 19h30, une séance d'information pour les futurs pères est animée par un homme sage-femme (discussion axée sur la grossesse, l'accouchement, le retour à domicile et la parentalité, visite de la maternité..). La prise de RDV se fait auprès du secrétariat de gynécologie-obstétrique vers le 7<sup>ème</sup> mois de grossesse.

# L'accompagnement de votre grossesse

3

## LA CONSULTATION DE SEVRAGE TABAGIQUE

.....  
L'effet nocif du tabac sur l'enfant in-utéro doit être abordé en consultation et une sage-femme peut vous guider sur le chemin du sevrage tabagique.

## LES CONSULTATIONS D'ALLAITEMENT

.....  
L'allaitement est la façon naturelle de nourrir votre enfant. Cette décision est un choix personnel. Une sage-femme consultante en lactation peut vous aider pour vous préparer mais aussi en cas de difficultés en cours d'allaitement.

## LES SÉANCES DE PORTAGE DU NOUVEAU-NÉ

.....  
Les sages-femmes animent des séances en anténatal et en postnatal.

Pour tout renseignement concernant :

L'entretien prénatal précoce, les cours de préparation à la naissance, les consultations d'allaitement, les consultations de sevrage tabagique, les séances de portage et pour tout autre question (sexuelle, sociale, psychologique, nutritionnelle ou autre ).

**SAGES FEMMES**

**03 87 27 34 57**

 [preparation.sages-femmes@ch-sarreguemines.fr](mailto:preparation.sages-femmes@ch-sarreguemines.fr)

# Préparez vos affaires



## POUR VOUS

---

- Votre dossier de suivi prénatal avec les derniers résultats d'examens biologiques, la carte de groupe sanguin, une pièce d'identité, les références de votre caisse d'assurance maladie et de votre mutuelle, votre souscription au régime particulier, votre livret de famille
- Les effets personnels
- Nécessaire de toilette, brumisateur, sèche-cheveux
- Tenues confortables et ouvertes si allaitement
- Slips jetables, serviettes périodiques super et normales
- Soutien-gorge d'allaitement si besoin, coussinets d'allaitement, crème de protection des mamelons, bouts de sein en silicone
- Chaussons
- Pour des raisons de sécurité nous proscrivons bijoux, argent ou objet de valeur

4

## POUR VOTRE ENFANT

---

- **La reconnaissance anticipée est conseillée si vous n'êtes pas mariée,**
- **7 bodies, 7 pyjamas, petites chaussettes, chaussons, bonnets, moufles de protection,**
- **Produits d'hygiène de votre choix ( sinon ceux du service) et des couches 2 à 5 kg (le premier paquet est offert),**
- **1 couverture polaire et 4 serviettes de toilette,**
- **1 tenue de sortie adaptée à la saison,**
- **Le lait maternisé est fourni pendant le séjour.**

**Les vêtements de bébé doivent être lavés avant d'être portés la première fois.**

# *Quand venir à la maternité*

## **LES SIGNES CLINIQUES SUIVANTS DOIVENT VOUS DONNER L'ALERTE**

Contractions utérines,  
Perte de sang, de liquide amniotique,  
Diminution des mouvements actifs du bébé,  
Fièvre,  
Douleurs ou tout autre symptôme qui vous inquiète.

## **PRECAUTIONS A PRENDRE AVANT VOTRE ACCOUCHEMENT**

Oter les piercing et le vernis à ongle,  
Prendre une douche (si possible).

## *L'accompagnement proposé pendant votre accouchement*

Notre objectif final est de vous accompagner dans la confiance, de connaître vos attentes personnelles, de vous apporter le soutien nécessaire, de favoriser votre participation à la prise de décisions et à la venue du bébé, de dispenser des soins de qualité tout en respectant les critères de sécurité optimale pour la naissance.

La sage-femme est là pour vous soutenir, vous rassurer et vous expliquer votre évolution.

Elle saura se montrer respectueuse de l'intimité créée entre vous et votre partenaire (ou la personne de votre choix pour vous accompagner). Une seule personne à la fois est autorisée à rester à vos côtés.

6

.....

A votre arrivée en salle de naissance, vous serez prise en charge par la sage-femme qui gèrera votre travail et votre accouchement en collaboration avec une aide-soignante ou une auxiliaire de puériculture.

.....

Les salles de pré-travail, l'espace bain et les salles d'accouchements sont aménagés pour augmenter la détente, le confort et la mobilisation

.....

En fonction de votre situation personnelle, le travail et l'accouchement peuvent suivre le chemin de la physiologie ou alors être médicalement assistés par des interventions à bon escient.

.....

Dans l'accompagnement de l'accouchement physiologique, le bain détend, l'enregistrement du rythme cardiaque fœtal est discontinu, les touchers vaginaux espacés, la poche des eaux préservée le plus longtemps possible. L'abord veineux est assuré par un cathéter veineux obturé sans ligne de perfusion pour favoriser la mobilité.

# *L'accompagnement proposé pendant votre accouchement*

L'accouchement en lui-même sera abordé avec la sage-femme qui vous permettra d'adopter la position la plus confortable pour vous et pour la naissance du bébé.

Cependant, vos choix et vos souhaits seront peut-être modifiés par des priorités médicales concernant votre bébé, vous-même ou les deux.

Les gestes pratiqués lors de votre prise en charge vous seront expliqués.

.....

En salle de naissances, votre surveillance et celle de votre enfant se prolongera encore au minimum 2 heures après l'accouchement : pertes de sang, tension artérielle.... Ce sera aussi le moment des premiers grands échanges : regards, caresses, première tétée ou premier biberon.

Pour que vous puissiez faire connaissance tous les trois tranquillement et vous remettre de vos émotions, nous déconseillons l'usage du téléphone portable sauf pour la prise de photographies.

Après votre retour en chambre, les autres visites sont autorisées de 13h à 20h.

## *La prise en charge de la douleur*

Pour la naissance de votre bébé vous aurez le choix d'accoucher **avec ou sans anesthésie péridurale**. Les douleurs ressenties pendant le travail ne constituent pas un danger, elles ne sont pas un signe de pathologie, elles jouent un rôle important et stimulent la production d'endorphines et d'ocytocine.

Soutenue par votre partenaire et l'équipe, vous pouvez choisir l'alternative non médicamenteuse pour gérer votre douleur. Elle consiste à bouger librement, à émettre des sons, à trouver des positions physiques qui soulagent, à prendre un bain pour se détendre, à utiliser les massages doux qui relâchent les muscles et réconfortent.

7

### **PERIDURALE EN COURS DE TRAVAIL** .....

Si vous souhaitez au cours de ce chemin une anesthésie péridurale, cela demande à se réadapter dans la mesure où elle nécessite une préparation et une surveillance médicale précise et une mobilisation plus limitée.

### **PERIDURALE EN DEBUT DE TRAVAIL** .....

Si vous souhaitez une péridurale dès le début du travail, votre prise en charge se fera plus précocement en salle de naissances avec une surveillance continue de rythme cardiaque foetal (monitoring).

#### **Rappel important :**

La consultation d'anesthésie est obligatoire pendant la grossesse.  
Présence d'un médecin anesthésiste 24h/24h.

# La césarienne

Programmée ou en urgence, elle sera la voie d'accouchement la plus appropriée quand votre situation médicale et ou celle du bébé l'exigent.

## CESARIENNE PROGRAMMEE

Dans la césarienne dite programmée, la date de césarienne sera fixée par votre médecin-gynécologue et le formulaire de consentement remis par la secrétaire. Avec l'accord de l'équipe anesthésique et obstétricale, votre partenaire pourra assister à la césarienne. Celle-ci sera pratiquée sous anesthésie loco-régionale (rachianesthésie) afin de pouvoir participer au mieux à la naissance de l'enfant.

## CESARIENNE EN URGENCE

Dans la césarienne faite en urgence, le transfert en salle d'opération est rapide et dépend du degré d'urgence. Dans ce contexte, votre partenaire ne pourra pas assister à l'intervention et elle sera pratiquée sous anesthésie loco-régionale (anesthésie péridurale) ou générale en fonction du degré d'urgence.

Quelque soit le contexte de la césarienne, l'équipe portera son attention pour vous faire vivre les premiers instants avec votre bébé, et votre partenaire invité à faire du peau-à-peau avec lui en attendant votre sortie du bloc opératoire.

# *Le déclenchement de l'accouchement*

Le déclenchement de l'accouchement pour raison médicale répond à une prise en charge décidée par le médecin gynécologue-obstétricien qui vous expliquera l'indication et le déroulement. La secrétaire vous remettra le formulaire de consentement.



Le déclenchement de l'accouchement pour raison non médicale reste rare même avec des conditions obstétricales favorables. L'autorisation peut être donnée après discussion avec le médecin et ou la sage-femme et après signature du consentement.

# *Le séjour au service de Maternité*

Le service de maternité est l'unité d'hospitalisation des accouchées et des nouveau-nés, et des grossesses à risques.

La prise en charge globale mère-enfant est faite par une équipe pluridisciplinaire : médecins gynécologues-obstétriciens, médecins pédiatres, sages-femmes, puéricultrices, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, agents de service hospitalier.

Vous serez accompagnée dans vos premiers pas de mère, conseillée en matière de puériculture et d'alimentation de votre nouveau-né, soignée et écoutée.

.....

Une visite quotidienne sera faite par le médecin gynécologue-obstétricien.

Le médecin pédiatre examinera votre bébé le premier jour et avant sa sortie.

Pendant son séjour, le test de GUTHRIE (test de dépistage des maladies métaboliques) et le test de dépistage de la surdité seront pratiqués par la puéricultrice.

.....

Nous favorisons la présence de l'enfant en chambre pour bien installer le lien mère-enfant et l'allaitement maternel. Si vous avez besoin de vous absenter de la chambre ou s'il y a nécessité de vous reposer, votre nouveau-né peut être pris en charge par les professionnelles de la nurserie.

.....

Au cours de son séjour, votre bébé pourra bénéficier d'une séance de massage dispensée par une auxiliaire de puériculture de la pouponnière. Cette séance sera accompagnée d'explications et de conseils

# *Le séjour au service mère-enfant*

## **RESTAURATION**

---

Les repas sont servis à 7h pour le petit-déjeuner, 12 h pour le déjeuner et 18 h pour le dîner.

## **MULTIMEDIA**

---

Télévision, téléphone, internet: voir les recommandations du livret d'accueil général du Centre Hospitalier.

## **LE REGIME DE CONFORT**

---

Le régime de confort (pris en charge par la mutuelle santé) inclut la chambre particulière, le journal quotidien, la télévision gratuite, et, offre un repas à votre partenaire. Si vous souhaitez que votre partenaire reste à vos côtés la nuit (sur fauteuil très confortable), il a la possibilité d'avoir recours à l'offre de service pour la personne accompagnante qui comprend des frais de nuitée et de petit-déjeuner.

Tarifs : 42,15 euros.

## *Le retour à domicile*

La durée du séjour est variable, elle dépend du mode d'accouchement, de votre état de santé et de celui de votre bébé. Pour un accouchement par voie basse, la sortie est conseillée entre 72 h et 96 h (3 à 4 jours) et pour une césarienne entre 96 h et 120 h (4 à 6 jours).

La sortie est anticipée et le Programme de Retour à Domicile en Obstétrique est conseillé (PRADO) si vous êtes éligible. C'est un service mis en place par l'assurance maladie qui consiste à vous mettre en contact avec une sage-femme libérale. Celle-ci se déplacera à votre domicile et poursuivra les soins mère-enfant dans le postpartum.

- Si vous souhaitez bénéficier d'une sortie précoce, vous devrez formuler votre demande à la sage-femme libérale et à l'équipe obstétricale pendant le suivi prénatal. Cette demande est étudiée au cas par cas
- L'autorisation de sortie dépend de l'avis médical du pédiatre et de l'obstétricien et se font tous les jours, en fin de matinée de préférence
- La sage-femme ou le gynécologue obstétricien effectuent votre visite de sortie et le pédiatre réalise l'examen de votre enfant.
- La puéricultrice réalise un « entretien conseil » avec les parents et leur remet le carnet de santé de l'enfant
- Le suivi médical de votre enfant pourra être assuré par un médecin généraliste ou un pédiatre de votre choix
- N'oubliez pas de prévoir la consultation post-natale obligatoire (Rendez-vous à prendre chez le médecin ou la sage-femme) et la rééducation de votre périnée (Rendez-vous à prendre chez la sage-femme).

Après le retour à domicile et en cas de difficultés vous pouvez nous joindre:

**SAGE FEMME EN MATERNITE  
PUERICULTRICE EN POUPONNIERE  
STANDARD DE L'HÔPITAL R.PAX**

**03 87 27 37 21  
Poste 31107  
03 87 27 33 10**

# *L'hospitalisation à domicile en obstétrique*

C'est une alternative à l'hospitalisation conventionnelle et peut correspondre à vos attentes. Elle répond à des indications anténatales et postnatales bien précises définies par la Haute Autorité de Santé.

Elle permet de soigner et surveiller la gestante ou l'accouchée et son nouveau-né au domicile grâce aux services d'une sage-femme libérale conventionnée avec le Centre Hospitalier de Sarreguemines.

Vos médecins, gynécologues et ou pédiatres peuvent y avoir recours avec votre consentement. La sage-femme coordinatrice de l'hospitalisation à domicile pourra vous renseigner sur les modalités de fonctionnement.

## **Service d'Hospitalisation à Domicile en obstétrique :**

*Dr HAFEZ Sofian*

Gynécologue obstétricien, coordinateur HAD obstétricale

*Mme LUDWIG Nicole*

Sage-femme, coordinatrice en HAD et en maïeutique

 03 87 27 34 51





CENTRE  
HOSPITALIER  
SARREGUEMINES

2, Rue René François Jolly

B.P. 50025

57211 SARREGUEMINES Cedex

 03 87 27 33 10  03 87 27 34 00